REGLEMENT RANDONNEE TELETHON 2010

Le Vélo Club Pau Béarn les Isards VCPBI, en partenariat avec l'Ufolep 64, organise Samedi 4 Décembre 2010 une randonnée de cyclotourisme, dans le cadre du lancement national du Téléthon à Pau (potentiellement télévisé).

Cette manifestation est ouverte à tous les cyclistes affiliés ou non à une fédération
Cette randonnée n'est pas une compétition, chaque participant devra se conformer aux consignes de sécurité données par les organisateurs. Aucun temps ni classements ne sera publié. L'objectif est de permettre à toutes et à tous de faire du vélo dans un esprit de convivialité pour le Téléthon 2010.

Le port d'un casque rigide est obligatoire pour toute la durée de la manifestation.

Les mineurs non accompagnés par un de leur parent ne pourront pas prendre part à l'épreuve.

L'organisation assurera la couverture des participants en responsabilité civile.

Le dépannage courant est du ressort individuel. En cas de gros problème mécanique une récupération par un véhicule pourra être organisée. L'intervention s'effectuera par la voiture de clôture de la randonnée, mais ne transportera pas le cycliste. Le numéro d'appel sera précisé au départ de la randonnée.

DEPART UNIQUE A 14h00 au Stade d'Eaux Vives de Pau

Le nombre de participants sera limité à 200 cyclotouristes. Les dernières inscriptions pourront se faire le jour de l'évènement jusqu'à 15mn avant le départ de la randonnée et dans la limite des places disponibles. Les randonneurs sont libres de suivre l'allure ou pas.

Dans la mesure du possible, l'allure sera modérée par les membres du VCPBI à 25km/h. Une voiture ouvreuse signalera l'arrivée des cyclistes. Il s'agit d'une randonnée, chaque participant devra respecter le code de la route et la signalisation ; les carrefours et intersections ne seront pas gardés.

Des postes de ravitaillement sont prévus au départ, sur l'épreuve et à l'arrivée.

L'inscription est de 6 euros
(Règlement à l'inscription, remboursable en cas de non participation)

L'ensemble des fonds récoltés lors de cette manifestation, à déduction des coûts d'organisation, seront intégralement reversés au TELETHON – AFM Pau (contrat d'engagement avec AFM Téléthon – Rue Boukarki – 64000 PAU)

Les participants et encadrements acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve. Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.
Une urne sera à disposition des cyclos pour effectuer des dons au TELETHON

Circuit unique de 50km

Départ Pau - Stade d'Eaux Vives => Gare SNCF Pau => Jurançon => Gélos => Mazeres-Lezons => Rontignon => Narcastet => Baliros=> Pardies Pietat =>Saint Abit => Arros Nay – Bourdettes => Nay => Asson =>Igon => Coarraze => Nay => Mirepeix => Baudreix => Boeil Bezing => Bordes =>Assat => Meillon => Bizanos => Pau

BULLETIN D'INSCRIPTION
À retourner ou déposer à
Christian BAGILET – 1, rue l'Embraquero – 64260 LOUVIE JUZON

Nom – Prénom	Club ou Ville	Date de naissance

Nombre de personnes inscrites X 6 euros = …… euros
(Chèque joint à l'ordre du VCPBI)